

Report de l'équilibre budgétaire à 2019?

Le Conseil supérieur des finances planche sur un avis qui ouvre la voie vers un report à 2019 de l'équilibre budgétaire au niveau fédéral.

PIETER BLOMME

Le Conseil supérieur des finances prépare un avis qui prévoit la possibilité d'un report de l'équilibre budgétaire à 2019.

Les experts qui composent le Conseil supérieur sont chargés de transmettre chaque année au gouvernement un avis concernant la voie à suivre en matière budgétaire. Sur cette base, le gouvernement établit son budget pluriannuel, qui doit être présenté à la fin de ce mois à l'Europe.

La décision n'a pas encore été prise mais les réflexions sont encore en cours. Lundi au plus tard, l'avis sera rendu au gouvernement.

Deux scénarios sont à l'étude. Le premier maintient l'accord de gouvernement visant à ramener le budget à l'équilibre à l'horizon 2018. Le second reporte cet équilibre à 2019. Ce scénario aussi respecte les règles imposées par l'Europe. La Belgique doit notamment assainir son budget à concurrence de 0,6% de son produit intérieur brut chaque année et doit forcer l'allègement de la dette publique.

Quel scénario?

Reste à savoir lequel de ces deux scénarios sera privilégié. Le MR a déjà suggéré par l'intermédiaire de la ministre du Budget Sophie Wilmès que le report de l'équilibre budgétaire n'était pas tabou. Mais cette perspective ne plaît ni au CD&V, ni à l'Open Vld, ni à la N-VA, les partis flamands du gouvernement.

Le gouvernement Michel a encore trois semaines pour tran-

cher. D'ici là, il est évident qu'il tentera de remanier quelques réformes touchant à la sécurité sociale dans le cadre de l'ajustement du budget 2016. Il s'agit notamment du traitement réservé au nombre élevé de personnes en incapacité de travail, de la réforme de la pension des fonctionnaires et des mesures visant à accroître la flexibilité du marché de l'emploi.

En outre, le gouvernement planche sur une série de mesures anti-fraude sociale et fiscale. À la suite des révélations des Panama

Le scénario d'un report à 2019 de l'équilibre budgétaire respecterait les règles européennes.

Papers, un groupe de travail s'est penché spécifiquement hier sur les mesures qui doivent empêcher à l'avenir que des impôts soient éludés grâce à des sociétés-écrans établies dans des paradis fiscaux.

«On est en fin de partie», a affirmé une source proche du dossier. Hier, les groupes de travail ont passé la vitesse supérieure, et aux sièges des partis, toutes les mesures envisagées dans le cadre de l'ajustement du budget 2016 ont été une nouvelle fois passées en revue. Il semble que tout le monde se prépare à présent aux négociations finales.

Les mesures étudiées sont suffisantes pour combler le déficit budgétaire, mais c'est au Premier ministre Charles Michel (MR) qu'il revient à présent de trouver le juste équilibre.